



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu du Comité Directeur du lundi 11 septembre 2017 à La Crèche

Membres présents : G. Blain, S. Braconnier, G. Braud, F. Brunet, J-S. Cordeau, L. Darfeuille, F. Dussauze, E. Ferchaud, S. Girardeau, S. Gourdon, P. Granier, J. Grellier, P. Henri, S. Luqué, F. Laurantin, P. Méjean, Y. Rigour, M. Sabathé, A. Salmon, C. Scopélitis, F. Watrin

Excusés : D. Gallois, T. Godeau, G. Pestel, C. Pontcharraud, C. Royet, C. Salmon

Assistent : M. Martin, V. Millet

Ouverture par le président Patrick Henri :

- CCR (Patrick Henri et Alain Salmon) :

Le CCR s'est réuni le 10 septembre à Artigues pour préparer le dossier de la soutenance. Cette deuxième soutenance sera présentée à la FFBB le 22 septembre (travail en commun avec Alain Salmon)

L'Assemblée Générale de la ligue Poitou-Charentes et l'Assemblée constitutive de la ligue Nouvelle – Aquitaine seront organisées le même jour.

- Fusion des 3 ligues :

Une Assemblée Générale extraordinaire est programmée le 13 janvier 2018 (le lieu reste à déterminer) pour valider le traité de fusion des 3 ligues. Une convocation sera adressée à tous les clubs.

- Fonctionnement des commissions :

Le Président de la Ligue rappelle que tous les courriers doivent partir du secrétariat de la Ligue avec copie au Président et au secrétaire général.

- Informations diverses

Jean-Pierre Siutat, Président de la FFBB, sera en déplacement le lundi 2 octobre au Conseil Départemental de la Vienne pour une réunion concernant la construction de l'Arena Futuroscope, il a demandé à rencontrer les membres du Comité Directeur de la Ligue. Une invitation sera envoyée aux membres du Comité Directeur.

- Open à Royan

Le président de la Ligue est très satisfait de la bonne organisation de la part du club de Royan, du comité 17 et de la présence des élus de la ligue. Il remercie également la Mairie de Royan pour son aide technique sur cette manifestation.

FFBB : Alain Salmon

Un bureau fédéral se déroulera le 22 septembre.

La rentrée de la Nationale 2 s'est bien passée.

CRO : François Watrin

- Stage nationaux et fédéraux :

Bilan positif avec 100% de réussite au test physique.

90 % de réussite au QCM.

- Réunion ERO :

Le 15 septembre se tiendra une réunion à Bordeaux afin d'organiser la saison 2017-2018.

- Stage en Poitou-Charentes :

27 stagiaires vont aller au rattrapage du 8 octobre, soit pour absence au premier stage, soit pour échec.

La CRO a fait descendre d'un niveau tous les arbitres ayant obtenu moins de 10 au QCM.

En ce qui concerne le stage PNM et PNF qui s'est déroulé les 9 et 10 septembre à Boyardville, François Watrin souligne le très bon accueil et le l'environnement de ce lieu.

- Niveau des arbitres :

5 ou 6 arbitres ne répondent jamais aux mails qui leur sont envoyés. La CRO ne sait pas s'ils continuent l'arbitrage.

- OTM :

Les nouvelles règles et dispositions ont été transmises à tous les officiels. La Ligue va communiquer à tous les clubs les nouvelles règles d'arbitrage.

SPORTIVE : Sylvain Braconnier

Le Comité Directeur accueille Jean-Samuel Cordeau élu à l'assemblée générale du 23 juin. Il va intégrer la commission sportive.

- La composition de la commission sportive est présentée :
 - Président : Sylvain Braconnier (chargé des championnats seniors)
 - Vice-Présidente : Sylvette Gourdon (chargé des championnats jeunes)
 - Contrôle des brûlés seniors et jeunes : Jean-Samuel Cordeau
 - Contrôle des feuilles : Stéphane Girardeau

- Championnat de la Ligue :

Les poules seront composées de 12 équipes sauf pour la PNM qui en comptera seulement 11 suite au forfait de l'ABPR17.

- Coupe de France :

Le tirage du deuxième tour a été effectué :

- PB86 reçoit La Rochelle Rupella
- Basket Pays Argentonnois reçoit Thouars
- AS Niort reçoit ABPR17.

- NM2 :

Le club de l'USV Ré ne repart pas en NM2, La Ligue s'inquiète sur le devenir de ce club

CSR : Michel Sabathé

- Droits sportifs :

Le club de Moulidars récupère les droits sportifs de la CTC Ouest Charente.

CTC Basket Pays Thouarsais : en ce qui concerne la demande de transfert des droits sportifs de la RF2 du Club de Saint-Varent vers le club de Thouars, le dossier est en cours de traitement au service juridique de la FFBB.

- Rappels de la règle des brûlés pour les CTC

Si une liste de brûlés est nécessaire, elle doit être obligatoirement composée de 5 joueurs du club support.

TECHNIQUE : Gérald Braud

- Le stage de revalidation entraîneur aura lieu le 16 septembre à Cognac.
- CQP2 : le premier stage prévu le 9 septembre a dû être annulé à cause d'un faible nombre d'inscriptions. David Gallois remplacera ce premier stage par de la formation à distance.

François Watrin demande à Gérald si cela n'est pas un frein de prévoir certaines journées de formation un vendredi.

DISCIPLINE : Laurent Darfeuille

- Composition de la commission de discipline pour la saison 2017-2018 :

La nouvelle composition de la commission de discipline est présentée, on notera l'arrivée de Céline Méchin et de Christophe Jutan. La composition est validée à l'unanimité par les membres du comité directeur.

COMMISSION DE DISCIPLINE 2017/2018	
Fonction	Nom Prénom
Président	GODEAU Thierry
1er Vice Président	FERCHAUD Hugues
2ème Vice Président	GOURDON Sylvette
Membres	GRANIER Pascal
	GLANGETAS Véronique
	DELINEAU Francis
	GIRAULT Jean François
	MECHIN Céline
	VESSIERE Jean Marie
	SCOPELITIS Christian
	JUTAN Christophe
Chargé d'instruction	DARFEUILLE Laurent
Suppléant charge d'instruction	GIRARDEAU Justine
Secrétaire de séance	GIRARDEAU Justine
Suppléant secrétaire de séance	MECHIN Céline

Statuts -Règlements : Michel Sabathé

- Dispositions financières :

1 ^{ère} FAUTE TECHNIQUE	25,00 €
2 ^{ème} FAUTE TECHNIQUE	75,00 €
3 ^{ème} FAUTE TECHNIQUE	1 week-end de suspension ferme
4 ^{ème} FAUTE TECHNIQUE	2 week-end de suspension ferme
5 ^{ème} FAUTE TECHNIQUE	300,00 €
6 ^{ème} FAUTE TECHNIQUE	Ouverture d'un dossier disciplinaire
FAUTE DISQUALIFIANTE SANS RAPPORT	100,00 €
OUVERTURE D'UN DOSSIER DISCIPLINAIRE	250,00 €
RAPPORT DEMANDE NON PARVENU OU PARVENU EN RETARD	85,00 €

Les montants des pénalités sont validés par le comité directeur (Pour : 19 ; Contre : 1 ; Abstention : 1).

La ligue va communiquer aux clubs ces nouvelles dispositions concernant les fautes techniques.

De plus, l'article 57.8 « lorsqu'une équipe sera sanctionnée au cours de la saison d'un nombre de fautes techniques (T, C ou B) ou disqualifiantes (joueurs, entraîneurs, aides entraîneurs, managers) égal ou supérieur à la moitié du nombre de rencontres de championnat, un dossier disciplinaire sera ouvert » est supprimé des règlements.

COMED

Thierry Godeau arrêtera ses fonctions au sein de la Ligue à la fin de la saison 2017-2018.

COMMISSION FEMININE : Frédérique Brunet et Mathieu Martin

- Open féminin du 9 septembre à Royan : Frédérique Brunet tient à féliciter toute l'équipe de la ligue qui était présente, elle remercie également le club et la ville de Royan.
A cause du mauvais temps, les U13 ont joué dans la salle du COSEC et les U15 dans la salle Cordouan et ce pour éviter les va et vient entre les 2 salles.
La structure gonflable a été démontée assez rapidement pour des raisons de sécurité.
Quelques points de règlement sont à revoir (temps morts, lancers francs...)
Frédérique Brunet a noté un bel échange entre les joueuses tout au long de la journée.
Le club de La Jarrie remporte le trophée U13 et le club de l'ABPR17 celui des U15.
La ligue regrette que les U13 de l'ABPR17 soient parties avant la fin du tournoi, des concours et des récompenses.
- Basket 3x3 :
Mathieu Martin félicite Daniel De Freitas pour la mise en place du projet 3X3. Maintenant que ce projet a bien été initié, il faut continuer à le faire vivre, notamment avec l'investissement des Comités Départementaux.

SECRETAIRE GENERAL : Yves Rigour

- Un point sur le nombre de licenciés est présenté.

Nombre de licenciés au 11 septembre 2017	
	Total
CD 16	488
CD 17	754
CD 79	1384
CD 86	797
LIGUE	3423

- Dossier du club de Ruelle : le club était absent à l'Assemblée Générale, en conséquence il était amendable. Le club a fait un recours auprès de la Ligue pour ne pas être amendé du fait que leur équipe U20M n'a pas terminé le championnat. Le comité directeur a voté (Pour : 14 ; Contre : 1 ; Abstention : 6) l'annulation de l'amende au club de Ruelle pour absence à l'Assemblée Générale de la Ligue le 23 juin 2017.

- Yves Rigour fait part de la parfaite organisation et des contenus intéressants du Campus de la FFBB qui a eu lieu du 24 août au 27 août à Belfort.

TOUR DE TABLE des Présidents de CD et élus

- CD 16 : 1 nouvelle section sportive basket a été créé à Angoulême sans consultation du CD16
- CD 17 : le comité 17 a déménagé au 6 rue de Belgique à Puilboreau.
Le club USVRé est en grande difficulté et risque de disparaître.
- CD 79 : RAS
- CD 86 : le comité réunit l'ensemble de ses clubs le 15 septembre.
- Frédérique Brunet demande quand la ligue va reverser les aides Pôle accordées par la région.
Réponse, La ligue attend que la région ait effectué les virements avant de reverser les aides aux familles concernées.
- Mathieu Martin demande qu'un membre de la ligue continue d'alimenter la page Facebook que Daniel De Freitas avait mis en place. Sébastien Luqué se propose de prendre la suite.
- Alain Salmon souhaite souligner l'absence récurrente des techniciens de la ligue aux réunions.

RECAPITULATIF DES TACHES A EFFECTUER

- Envoyer la convocation pour l'assemblée extraordinaire du 13/01/2018 (Secrétaire général).
- Envoyer l'invitation au comité directeur pour la venue de Jean-Pierre Siutat (Secrétaire général).
- Communiquer les nouvelles règles arbitrage aux clubs (F. Watrin).
- Communiquer aux clubs les nouvelles dispositions concernant les fautes techniques (Secrétaire général).

Le Président
P. Henri

Le Secrétaire Général
Y. Rigour

**PROCHAIN REUNION DU BUREAU
LE LUNDI 23 OCTOBRE A LA CRECHE**

ANNEXES



Compte rendu de la CRO Pour le CODIR du 11 Septembre 2017

➤ **Compte rendu des différents stages nationaux et fédéraux arbitres et évaluateurs.**

Sur le plan administratif : tout le monde était en règle malgré un dossier qui a été compliqué à gérer.

Résultats sportifs :

- National : 4 arbitres 100% au test Qcm et 100% au test physique, un arbitre n'ayant pu à les faire pour raison médicale.
- Fédéral : 10 arbitres 100% aux tests physiques et 90% au QCM.
- Evalueurs nationaux et fédéraux : 100% sur les épreuves demandées.

Nous ne pouvons que nous féliciter des résultats obtenus.

➤ **Préparation de la saison 2017- 2018**

Mise en place des nouvelles dispositions en rapport avec la nouvelle région.

Il faudra du temps, et de la patience, de la compréhension, et de l'écoute de tous pour que cela se mette en place dans des délais raisonnables.

Nouveaux fonctionnements, nouvelles personnes, nouveaux interlocuteurs ce qui engendre automatiquement des questions, des réponses à donner, et des actions à mener.

Le but de la CRO pour cette saison étant d'accompagner au mieux ces changements.

En adéquation avec les propos tenus ci-dessus, une réunion a lieu le vendredi 15 septembre à Bordeaux avec les formateurs et répartiteurs de la Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Stages Poitou Charentes (secteur nord Nouvelle-Aquitaine)**

- 26 et 27 août : stage national arbitres à Poitiers.
- 2 et 3 septembre : stage fédéral arbitres au Temple sur Lot.
- 9 septembre : stage OTM championnat de France à Poitiers.
- 9 et 10 septembre : stage des arbitres de pré-national féminin et masculin à Boyardville.
- 10 septembre : stage arbitre région à Poitiers.
- 16 septembre : stage observateur régional.
- 29 octobre : rattrapage pour tous ceux qui auront échoué ou n'ont pu se présenter au stage initial.

➤ **Désignation des arbitres**

Cette saison une fiche de renseignement électronique a été mise en place, ce qui donne une entière satisfaction, avec un remplissage de 82% de nos arbitres.

Toujours obligé de booster nos officiels pour qu'ils soient à jour de leur licence et de leur dossier médical.

Concernant les dossiers médicaux la saison prochaine, comment seront-ils gérés ?

➤ **Niveau des arbitres**

15 arbitres départementaux intègrent le niveau régional.

14 arbitres régionaux changent de secteur ou arrêtent.

➤ **OTM**

Mise en place des nouvelles dispositions, désignations faites par la Nouvelle-Aquitaine.

Commission Technique Régionale –

Compte rendu d'activité – Comité Directeur du 11-09-2017

1 – Formation : Journée de revalidation des diplômes d'entraîneurs

Journée de de revalidation de Pré-Saison, des diplômes d'entraîneurs : **Samedi 16 septembre à COGNAC**

Programme de la journée

- 10h15 à 11h15 : Gwen PESTEL : le 3x3 au service de la formation des joueurs
- 11h30 à 12h30 : Stéphane COCHARD (CRO) : Etat des lieux sur les nouvelles règles FIBA
- 14h00 à 15h00 : Christophe PONTCHARRAUD : Perfectionnement du jeu intérieur
- 15h15 à 16h15 : Mathurin MAYNIER : gestion des aides défensives en défense individuelle

2 – Formation : CQP 2

Le 1^{er} rassemblement programmé les 9 et 10 septembre a été annulé par insuffisance du nombre de stagiaires inscrits.

Proposition pour maintenir la formation CQP2 : commencer la session CQP2 que lors du 2^{ème} rassemblement programmé les 20 et 21 octobre 2017. Le contenu du 1^{er} rassemblement sera réalisé en formation à distance par un ajout de séquences de classe virtuelle tout au long de la session de formation.

Journée de revalidation régionale des entraîneurs

Cette journée est programmée le Samedi 16 septembre 2017. Elle est accueillie par le club de Cognac CBB, et se déroulera au complexe Sportif de Vauzelle de 10h00 à 16h30.

Le programme est le suivant :

10h15 : Gwen PESTEL : le 3x3 au service de la formation des joueurs

11h30 : Mathurin MAYNIER : organisation défensive dans un projet individuel demi-terrain

12h30 : PAUSE DEJEUNER – Buffet organisé par le club

14h00 : Stéphane CLOCHARD : nouvelles règles : marcher et anti-sportive : présentation commentée

15h15 : Christophe PONTCHARRAUD : perfectionnement du jeu intérieur

Tous les entraîneurs qui évoluent en championnat régional et/ou N3 sont concernés par cette revalidation. Seuls ceux ayant participé au Colloque du Futur ou à une formation CQP la saison passée sont déjà revalidés pour cette nouvelle saison.

Formation CQP saison 2017-2018

Nous avons opté pour une formation en 2 temps :

De septembre à décembre : CQP2 (4 x 2 jours)

De janvier à mai : CQP1 (4 x 2 jours) et CQP3 (2 jours + 3 jours)

CQP2 :

Malgré une communication à destination des clubs d'une part et des entraîneurs d'autres part depuis le 10 juin 2017 (avec de nombreuses relances), nous n'avons reçus que 6 inscriptions pour le CQP2, dont 2 non recevables (les 2 candidats avaient échoué au CQP1 la saison passée).

La décision a donc été prise le 4 septembre d'annuler le 1^{er} rassemblement initialement prévu à Limoges les 9 et 10 septembre 2017. Un nouveau document a été transmis aux clubs et aux entraîneurs.

Depuis, de nouvelles inscriptions sont parvenues, et nous serons donc en mesure de mettre en place la formation CQP2, à partir du stage programmé en octobre. Les heures manquantes seront rattrapées par de la formation à distance (classe virtuelle, FOAD, ...).

Je vais également profiter de ce laps de temps pour passer en remédiation les candidats CQP1 qui avaient échoués la saison passée, de manière à leur proposer, en cas de réussite, une poursuite en CQP2. (Je commence dès ce soir, raison de mon absence...)

Une communication à destination des entraîneurs en championnat régional ne répondant pas au statut de l'entraîneur est en cours, de manière à leur proposer une entrée en formation pour se mettre en règle.

CQP1 :

Les inscriptions parviennent progressivement, mais le nombre est d'ores et déjà suffisant pour organiser la session de formation.

CQP3 :

Peu de candidats à ce jour, mais cette formation n'ayant pas lieu sur le terrain, elle peut avoir lieu même si le volume de stagiaires est faible. Il s'agit essentiellement d'un travail organisé autour de la préparation physique, de la gestion de groupe et du travail vidéo.

Dossier d'évaluation :

Je transmets les dossiers à la FFBB, comme prévu et dans les délais impartis, mais je ne suis pas responsable des délais de traitement et de transmission des résultats. Le dernier jury de Juillet a été submergé de dossier, et n'a pas pu tout traiter en une seule fois, ni envoyer les résultats dans les temps annoncés. Les dossiers qui n'ont pas été traités ont dû l'être lors d'un jury vendredi 8 septembre 2017. Je n'ai pas de nouvelles pour l'instant. Logiquement, chaque candidat reçoit directement de la FFBB son relevé de décision. Cette année, un certain nombre d'attestations ont été envoyées aux Ligues pour transmission aux candidats...

Organisme de Formation :

Data Dock : il s'agit d'un dispositif mis en place par la DIRRECTE, visant à sélectionner les OF selon des critères de qualité. 21 critères doivent être remplis, relatifs à une charte qualité. Seuls les OF se mettant aux normes Data Dock pourront voir leurs stagiaires bénéficier des crédits de formation (OPCA, Etat, Pôle Emploi, ...). Cela peut avoir un impact énorme, dans la mesure où 50% des stagiaires de la saison passée étaient pris en charge dans le cadre de leur emploi !

Cependant, nous n'avons appris cette démarche que par hasard... pas de communication de la DIRRECTE, ni de la FFBB, jusqu'à vendredi dernier.

J'ai alerté le Pôle Formation, qui nous envoie rapidement les documents qu'il a mis en place pour mettre aux normes l'INFBB, afin que nous puissions nous appuyer dessus pour faire les démarches. Affaire à suivre rapidement...

David GALLOIS
CTS Nouvelle Aquitaine